

Question de Régis Juanico sur les Maisons de l'Emploi – 24 mars 2009

Monsieur le Ministre,

Je veux commencer par rappeler une réalité sombre. Avec 300 000 chômeurs de plus en six mois, le chômage s'envole dans notre pays. Dans un contexte de récession grave, l'UNEDIC prévoit une véritable lame de fond de 500 000 demandeurs d'emploi de plus au cours de l'année 2009.

Cette situation d'une gravité exceptionnelle et sans précédent **impose un service public de l'emploi fort et mobilisé à tous les niveaux** : un Pôle Emploi et des Maisons de l'emploi qui conjuguent leurs efforts coordonnent et articulent de façon complémentaire leurs actions respectives.

Un an après l'adoption du texte sur la réforme du Service Public de l'Emploi que constatons-nous ? La fusion ANPE-ASSEDIC ne se passe pas bien sur le terrain. Les personnels du Pôle Emploi sont submergés par le flot des nouvelles demandes d'indemnisation alors que l'emploi se raréfie comme jamais et alors que les moyens humains font cruellement défaut.

Parce que la situation est grave, les Maisons de l'Emploi qui sont un outil partenarial décisif entre les différents acteurs sur nos territoires ont besoin de signes clairs de la part de l'Etat et de Pôle Emploi pour se sentir soutenus et confortés dans leurs missions.

Sur le plan financier, nous avons besoin que l'Etat simplifie les procédures et accélère le versement de ses subventions aux Maisons de l'emploi.

Je prends un exemple local simple, la Maison de l'Emploi Loire-Sud à Saint-Etienne. Les services de l'Etat ont versé la subvention 2008 seulement en novembre dernier et n'ont pas encore versé l'avance sur la subvention 2009 alors que nous sommes à la fin du 1er trimestre. Conséquence : des retards en cascade et des actions initialement prévues qui ne peuvent pas être mises en place sur le terrain. Résultat : ce sont les demandeurs d'emplois du bassin stéphanois qui sont pénalisés au plus mauvais moment.

Monsieur le Ministre,

Comment comptez-vous favoriser concrètement la construction d'un véritable partenariat entre les collectivités locales, l'Etat et le Pôle Emploi qui se traduise en particulier par une simplification des procédures financières ?